



Foire aux questions (FAQ) : formation continue

1. Comment puis-je connaître les exigences qui me concernent en matière de formation continue?

Les exigences varient d'une province à l'autre. Vous trouverez une liste des organismes provinciaux et de leurs sites web sur la page *Parlons... unités de formation continue (UFC)* en vous rendant sur ivari.ca et en suivant le cheminement : Mes affaires > Formation continue > Directives provinciales FC.

2. Comment puis-je obtenir des unités de formation continue?

Nous proposons actuellement deux façons d'acquérir les unités de formation continue requises : des webinaires en direct et des cours en ligne (nous reprendrons les séances personnalisées lorsqu'il sera sécuritaire de le faire). Tout au long de l'année, nous organisons des webinaires en direct dans l'ensemble du Canada. Informez-vous auprès de votre Directeur des ventes d'ivari. Les cours en ligne sont offerts par l'entremise du Centre d'apprentissage sur ivari.ca.

3. J'ai suivi un webinaire en direct. Comment puis-je obtenir mes unités de formation continue?

S'il s'agit d'un webinaire en direct accrédité, vous devez télécharger votre propre certificat de formation continue en vous prévalant de l'outil libre-service sur ivari.ca. Celui-ci est accessible à partir de la rubrique « Historique de mes formations en direct – Ventes » sous « Formation continue ». Veuillez attendre au moins 72 heures après votre formation pour accéder au téléchargement de votre certificat. ivari ne transmettra plus par courriel les certificats de formation continue aux conseillers. Il vous incombe donc de les télécharger et de les sauvegarder pour vos dossiers et pour le maintien de votre permis.

4. J'ai en ma possession des certificats pour les cours en ligne et les webinaires en direct. Que dois-je en faire?

Veuillez les conserver, car ils prouvent que vous avez suivi les cours et acquis les unités nécessaires, et vous préparent en cas de contrôle. Les directives provinciales vous renseigneront sur le nombre d'années requis pour la conservation des certificats.

Lors du renouvellement de votre permis, il vous faut accéder à certains renseignements figurant sur chaque certificat. Voilà pourquoi nous vous recommandons d'inscrire ces renseignements sur une feuille de calcul Excel, qui vous donnera en un coup d'oeil tous les détails pertinents.

5. J'ai suivi un webinaire en direct. Dois-je quand même répondre au quiz en ligne?

Non. Une fois le webinaire suivi, vous n'avez rien de plus à faire.

6. Où puis-je trouver et suivre les cours en ligne?

Le Centre d'apprentissage d'ivari sur ivari.ca est la source par excellence pour trouver ces cours en ligne, et ce, peu importe la phase dans laquelle vous vous trouvez. Puisqu'il y a mise à jour régulière des cours offerts, prenez l'habitude de consulter le site.

7. Puis-je suivre à nouveau un cours en ligne?

Oui. Vous pouvez répéter votre formation à tout moment. Toutefois, les unités de formation continue ne sont accordées qu'une seule fois pour chaque cours donné.

8. Quelle est la note de passage des quiz en ligne?

La note de passage est établie à 80 %.

9. J'ai échoué au quiz en ligne. Que dois-je faire maintenant?

Passez en revue le contenu du cours et recommencez le quiz.

10. Puis-je suivre le même cours en ligne et dans le cadre d'un webinaire?

Bien sûr. Vous pouvez suivre les deux versions du cours : en ligne et dans le cadre d'un webinaire. Cependant, les unités de formation continue ne sont accordées qu'une seule fois.

11. Je suis un cours en ligne, mais je ne vois pas le bouton de lancement du quiz. Pourquoi ne puis-je pas accéder au quiz?

Pour tous nos cours de formation continue en ligne qui sont accrédités, vous devez consulter le cours pendant quelques instants avant de voir apparaître le quiz. Par exemple, une formation de 0,5 unité devrait vous prendre environ 30 minutes, tandis qu'un cours d'un crédit vous prendrait environ une heure. Il s'agit d'une exigence imposée par les organismes d'accréditation provinciaux.

Si l'écran du cours est resté inactif (par exemple, si vous ouvrez une autre fenêtre pour transmettre un courriel), le système tiendra compte de cette absence et n'affichera pas le quiz.

12. Quelle est la marche à suivre pour obtenir mon certificat de formation continue dans le cas d'un cours en ligne?

Dès que vous aurez terminé le cours et atteint la note de passage de 80 %, un lien apparaissant à l'écran vous invitera à télécharger votre certificat et à le sauvegarder. Veuillez le conserver pour vos dossiers, car nous n'avons pas accès aux certificats que vous avez obtenus.

13. Les renseignements sur les unités de formation continue ne mentionnent pas ma province. Puis-je quand même soumettre ce cours pour obtenir des unités valables dans ma province d'origine?

Oui. L'Insurance Council of British Columbia et l'Insurance Council of Saskatchewan accepteront l'accréditation de The Institute en Ontario.

Quatre provinces n'imposent aucune exigence en ce qui concerne la formation continue :

- La Nouvelle-Écosse;
- L'Île-du-Prince-Édouard; et
- Le Nouveau-Brunswick;
- Terre-Neuve-et-Labrador.

14. L'organisme d'accréditation de ma province a rejeté le code UFC. Que dois-je faire?

Assurez-vous d'inscrire le code reconnu par l'organisme d'accréditation, car les codes varient d'un organisme à l'autre. Si le code est toujours rejeté, contactez votre Directeur des ventes d'ivari.

Aimez, partagez et suivez-nous!



C.P. 4241, Station A
Toronto (Ontario) M5W 5R3
ivari.ca

Téléphone : 416-883-5000
Sans frais : 1-800-846-5970
ivari.ca

Réservé aux conseillers

^{MC} ivari et les logos d'ivari sont des marques de commerce d'ivari Holdings ULC. ivari est autorisée à utiliser ces marques.

IV2022FR 9/22